



*Le droit de respirer un air de qualité
non pollué par les émanations toxiques du tabac
est aussi légitime que celui de disposer d'une eau potable.*

NOTE SUR LA RÉUNION DU 8 AVRIL 2005
ENTRE
OXYROMANDIE
ET
LA FONDATION PHILIAS

Pascal Diethelm, Président, OxyRomandie
Ruben Israel, Directeur, UICC Globalink
et Vice-président, OxyRomandie

Résumé : La Fondation Philiass a été mandatée par BAT Suisse pour organiser une table ronde avec les différentes parties prenantes (« stakeholders ») concernant la question du tabagisme en Suisse. Selon un document qui nous été remis par Philiass, il apparaît que cette initiative vise à permettre à BAT d'améliorer sa performance financière à long terme en obtenant l'adhésion des milieux de la prévention aux résultats de ses activités, c'est-à-dire à la fabrication et à la promotion de cigarettes. Un tel but est antinomique avec les principes fondamentaux de la santé publique et de la prévention. Nous avons réitéré notre décision de ne pas participer à une telle table ronde et avons communiqué à Philiass notre conviction, étayée par des documents de BAT, que cette initiative, qui n'est pas suisse, mais fait partie d'une stratégie mondiale de l'entreprise, n'est autre qu'une opération de relations publiques et une tentative de diviser et de marginaliser le monde de la prévention du tabagisme. Nous regrettons par ailleurs que Philiass prête son concours à une telle opération.

Nous avons rencontré la Fondation Philiass le vendredi 8 avril, de 15h à 16h, dans les locaux de l'Union internationale contre le cancer (UICC). La fondation était représentée par sa fondatrice et secrétaire générale, Bettina Ferdman Guerrier, et son directeur, Pierre Coucourde.

Mme Ferdman a commencé la réunion par donner l'historique de la fondation, ses objectifs et sa composition. La fondation a été créée en 2000 dans le but de promouvoir et mettre en pratique la responsabilité sociétale des entreprises. Son siège social est à Genève. Elle est la représentante pour la suisse de CSR Europe, réseau européen présent dans 12 pays et comprenant plus de 1000 entreprises. Le réseau suisse de Philiass

comprend 22 entreprises. Même si ses critères d'admission ne lui permettent pas d'exclure les entreprises du secteur du tabac, Philias n'a pas de telles entreprises dans son réseau et a refusé jusqu'à aujourd'hui d'accepter de telles entreprises parmi ses membres. [Note : Après information, il ressort cependant que le réseau CSR Europe comprend des entreprises du tabac, notamment British American Tobacco (BAT) et Imperial Tobacco, tous deux membres de Business in the Community (BITC), le représentant pour la Grande Bretagne de CSR Europe.]

Mme Ferdman a ensuite exposé la motivation de la Fondation pour l'organisation d'une table ronde sur le tabac.

Ce projet est réalisé à la demande de la société BAT Suisse, qui a approché la Fondation il y a quelques mois pour lui faire part de son désir d'établir un dialogue avec les différentes parties prenantes (*stakeholders* en anglais) concernant le tabac.

Philias a accepté d'entrer en matière, en particulier au vu d'une expérience précédente, dans laquelle la fondation a organisé en septembre 2004 une rencontre entre le groupe agrochimique suisse Syngenta, leader mondial de l'agrofouriture (herbicides, fongicides, insecticides, semences) et diverses ONG, dont l'identité n'a pas été indiquée par Mme Ferdman. Les discussions ont porté sur l'agriculture durable et le respect des droits de l'homme dans le contexte du travail. Cette réunion a permis, selon Mme Ferdman, de réaliser des avancées, sans plus de précision. [Note : Ironiquement, le jour même de la réunion, la presse annonçait que la société Syngenta écopait aux Etats-Unis d'une amende de 375'000 dollars pour avoir disséminé des semences de maïs transgénique non autorisées.]

Philias a eu plusieurs contacts avec les représentants de BAT. Mme Ferdman a indiqué que ces contacts leur avaient présenté un tout autre visage de l'industrie du tabac que celui auquel elle s'attendait. Les cigarettiers ne correspondent pas du tout au stéréotype que l'on utilise pour les dépeindre, nous a-t-elle dit. La fondation a eu affaire à des personnes très ouvertes, mues par une sincère volonté de bien faire, prêtes à s'améliorer si on daignait leur dire ce qui ne va pas, et qui ne comprennent pas pourquoi les milieux de santé publique leur en veulent tant, et qui ne désirent que s'exprimer et dialoguer pour montrer qu'ils ne sont doués des meilleures intentions.

Il ressort de l'exposé de Mme Ferdman que Philias n'a pas eu d'entretien similaire avec les milieux de la prévention du tabac, et que sa source d'information est donc essentiellement unilatérale et ne reflète que la position de BAT sur la question du tabac. Notre rencontre était sa première occasion d'avoir un point de vue orienté santé publique et prévention.

Philias n'a pas prévu de sujet particulier pour la table ronde proposée et s'attendait à ce que nous fassions des propositions pour l'élaboration d'un ordre du jour. Les participants à la table ronde ne sont pas non plus définis, mais la participation de personnes avec des intérêts divers (politiques, économiques, etc.) dans la problématique tabac est évoquée par la fondation, en plus des représentants de la prévention. Philias indique que leur

préférence va à la représentation de BAT par des employés de terrain, qui connaissent l'entreprise à la base, tels qu'un chef de la production à Boncourt. La fondation n'avait pas prévu d'inviter les représentants du siège mondial de BAT ayant un véritable pouvoir de décision sur les grands enjeux du tabac.

La fondation envisageait de traiter des problèmes de nature purement locale et spécifiques à BAT Suisse, pour lesquels elle espérait que l'organisation d'une table ronde puisse déboucher sur des propositions permettant une amélioration. Les discussions seraient supervisées par des auditeurs indépendants, qui rédigerait les notes et établiraient le protocole des recommandations issues de la réunion. Philiat se chargerait de faire le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations et ferait un rapport une année après, ce qui devrait permettre de confondre BAT au cas où la compagnie serait de mauvaise foi, nous a-t-il été expliqué.

Finalement, M. Coucourde nous a remis un document, intitulé « AA100 Framework » qui définit les principes et le processus que Philiat entend suivre pour organiser la table ronde. Le but principal de l'exercice est « d'établir une relation avec les parties prenantes [*stakeholders*] et donc d'améliorer la responsabilité et la performance de l'entreprise. » Pour achever ce but, cinq facteurs sont considérés comme « cruciaux pour améliorer la performance financière de l'entreprise » :

- a) Anticiper et gérer les conflits.
- b) Améliorer la prise de décision par la direction, les employés, les investisseurs et par d'autres parties prenantes externes.
- c) Développer un consensus entre les différents points de vue.
- d) Créer l'adhésion des parties prenantes aux résultats des activités de l'entreprise. (« Create stakeholder identification with the outcome of the organisation's activities. »)
- e) Développer la confiance dans l'entreprise.

Il est dit que si l'engagement de l'entreprise dans ce processus de concertation améliore la satisfaction des parties prenantes, « cela jouera un rôle pour renforcer la performance financière à long terme de l'entreprise ». Rapportés au cas spécifique qui nous concerne, le but recherché serait pour BAT d'améliorer sa performance financière à long terme en obtenant adhésion des milieux de la prévention aux résultats de ses activités, c'est-à-dire à la fabrication et à la promotion de cigarettes.

Sur la base de cette présentation, nous avons réitéré notre refus de participer à une telle table ronde. Nous avons d'abord indiqué la nature du problème. BAT vend un produit qui tue un consommateur régulier sur deux. Le tabac tue 8'000 personnes par année en Suisse. Pour chaque emploi créé en Suisse, directement ou indirectement, par le secteur du tabac, une personne est tuée par ce produit tous les dix-huit mois. Dans le monde, 5 millions de personnes meurent chaque année à cause du tabac et ce chiffre va en augmentant. L'OMS prédit que dans 20 ans, le tabagisme tuera 10 millions de personnes dans le monde, dont 7 millions dans les pays en développement. Quelques 500 millions de personnes vivantes aujourd'hui seront tuées par le tabagisme. BAT peut prétendre avoir à son actif la mort de plus de 750'000 personnes chaque année. Cela met cette compagnie dans une situation qui est, nous semble-t-il, incompatible et irréconciliable

avec les objectifs de la santé publique. Demander à des associations luttant pour la prévention du tabagisme de participer à une table ronde dont le but déclaré est d'aider BAT à améliorer sa performance et à renforcer sa rentabilité financière, cela revient à leur demander de renier leur idéal de santé publique et d'humanité. Finalement, l'objectif de créer l'adhésion des milieux de la santé publique aux résultats des activités de BAT est illusoire et toute tentative dans ce sens nous apparaît d'avance vouée à l'échec. Ce n'est pas plus concevable que de demander à Handicap International de soutenir les activités des fabricants de mines anti-personnel.

Au-delà de cette question de principe fondamentale, nous avons observé que l'utilisation de la notion de responsabilité sociétale des entreprises par BAT est une récupération d'une idée qui procède de nobles intentions à des fins que l'on pourrait qualifier de blanchiment moral. L'offre de dialogue de BAT n'est pas une initiative suisse, mais fait partie d'une stratégie mondiale de la transnationale de se reconstituer une image, et la Suisse exécute simplement les ordres que le siège de BAT lui a donné. Les véritables décideurs ne seront pas présents, et les représentants pressentis de BAT pour la table ronde seront pris parmi le personnel suisse de la transnationale, qui n'a pas de pouvoir réel de décision sur les questions stratégiques. Ce sont certes des exécutants habiles et zélés, mais leur marge de manœuvre est très limitée. Ils doivent s'en tenir aux « script » déterminé d'avance au siège de la société et ils ne peuvent guère s'écarter de la ligne officielle de la société sur les questions fondamentales.

La fondation Philiat court un grand risque d'être utilisée comme un instrument d'une pure opération de relations publiques. BAT veut donner d'elle l'image d'une compagnie ouverte au dialogue, modérée et raisonnable, mais en faisant l'impasse complète sur la réalité de ses activités et de ses produits, et sur les drames et la misère qu'ils engendrent, et le nombre de morts qu'ils causent chaque année. D'autre part, BAT voudrait pouvoir occuper le centre de l'échiquier – en se présentant comme une compagnie responsable et raisonnable – et en déloger et marginaliser les organismes de santé publique qui refuseraient cette offre « généreuse » de dialogue. Philiat risque là encore d'être utilisée pour une tentative de division de la communauté de prévention et de santé publique en Suisse.

BAT utilise aussi la notion de responsabilité sociétale des entreprises (ou CSR - « Corporate Social Responsibility ») pour s'octroyer un avantage compétitif par rapport aux entreprises concurrentes du tabac. Les associations de prévention n'ont aucune raison de l'aider dans cette tâche. D'autre part BAT est impliquée dans un gigantesque procès qui est intenté par le gouvernement américain aux compagnies de tabac, à qui il est reproché d'avoir eu recours à des méthodes de type mafieux pour vendre leurs produits. Un des arguments avancés dans ce procès par les compagnies de tabac, y compris BAT, est qu'elles ont changé, qu'elles ont fait peau neuve. La proposition de table ronde s'inscrit dans ce contexte de litige, et l'on ne peut pas exclure que ces compagnies veulent faire croire qu'elles ont changé simplement dans le but de convaincre le juge, sans que cela traduise un changement véritable sur le fond. Les associations de prévention et de santé publiques se doivent de ne pas prêter leur concours à une telle manœuvre.

Le problème du tabagisme n'est ni exclusivement un problème suisse, ni le problème d'une seule compagnie de tabac. BAT ne peut pas prétendre négocier au nom de l'ensemble de l'industrie. Restreindre la discussion à des questions locales est une façon de détourner l'attention des vrais problèmes, qui sont de nature internationale et globale. En ce qui nous concerne, nous pensons que l'industrie n'a pas vraiment besoin de nous rencontrer pour savoir ce que nous attendons d'elle. Tout est dit dans le texte de la Convention-cadre de l'OMS, traité international signé par 168 pays (dont la Suisse) et ratifié à ce jour par plus de 60, et qui est entré en vigueur en février 2005. Il suffit à BAT de lire soigneusement ce traité et de démontrer dans les faits qu'elle en accepte les directives. Ce serait un premier signe de bonne volonté. Pour l'instant, nous sommes loin du compte. La compagnie continue de mentir d'une façon éhontée au sujet de la fumée passive, niant publiquement sa nocivité. Le directeur de BAT suisse continue, dans ses interventions publiques, de répandre la désinformation.

Finalement, nous observons que les pays qui ont réalisé de réels progrès en matière de prévention du tabagisme sont ceux qui ont choisi la voie de la confrontation avec l'industrie du tabac, qui ne semble comprendre que les rapports de force. Les pays membres de l'OMS ont délibérément exclu les compagnies de tabac de la négociation sur la Convention-cadre, et cette décision est certainement le facteur crucial qui a permis d'aboutir avec succès à un traité significatif. Les USA ont obtenus des résultats dans le domaine de la prévention en traînant les compagnies de tabac devant les tribunaux. Par contre, tous les pays qui ont conclu des compromis avec l'industrie du tabac sont en retard dans la prévention et ont des problèmes importants de tabagisme, en particulier chez les jeunes. Nous ne connaissons aucun exemple où un dialogue à l'amiable avec l'industrie ait produit de quelconques résultats bénéfiques pour la santé publique et nous attendons que l'on nous en cite un seul. En Suisse, les compagnies de tabac étaient membres de la commission fédérale de prévention du tabagisme. Elles ont systématiquement utilisé cette position pour bloquer toute avancée de la prévention, de telle sorte que le Conseil Fédéral a pris la décision de les exclure de la commission. Tout dialogue et compromis à l'amiable avec cette industrie semble toujours devoir se faire au détriment de la santé des populations – et c'est prévisible, étant donné la nature de cette industrie, de ses produits et de sa conduite au cours du demi siècle passé.

Pascal Diethelm, Président, OxyRomandie

Ruben Israel, Vice-président, OxyRomandie et Directeur, UICC Globalink